

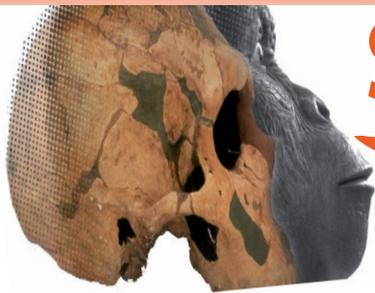


CENI: Newton Ahmed BARRY succède à Maître Barthélémy KERE. P.4



Commune de Kouigny: la dernière bouée de sauvetage du conseil municipal. P. 7

L'information des campus et des centres de recherche pour le monde, L'information du monde pour les campus et les centres de recherche



Sciences-Campus Info

Science - Politique - Education - Société - Economie

Quotidien n°98 du mercredi 27 juillet 2016 / Tél: +226 76 60 97 21/ +226 25 37 36 39 BURKINA FASO

Quotidien numérique

- Jobs Campus. P. 19
- Les offres de bourses. P.16

Université

Atelier national sur l'enseignement de la lutte contre la corruption dans les Universités

« Les chiffres sur la corruption sont effrayants »

Région du Centre



Le présidium.

Pendant 03 jours, les acteurs du monde universitaire se réuniront dans la salle de conférence de l'Institut Universitaire de Formation Initiale et Continue (IUFIC), pour échanger autour de l'enseignement de la lutte contre la corruption dans nos universités. Cet atelier, premier du genre connaît la participation de l' Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDD). L'ouverture de cet atelier a été marquée par l'intervention de cinq (05) personnalités.

Le Professeurs Stanislas OUARO, Président de l'Université Ouaga II, qui est l'hôte de cet atelier fut le premier intervenant. Il intervient en qualité de Président de l'Université Ouaga II et en qualité de Président du Réseau pour l'Excellence de

Suite page 2.

BANDE ANNONCE

ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES

+226 72 08 03 03



Suite page 1.



Photo de famille des participants.

de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest (REESAO). Après avoir remercié l'ONUDC, il salué la présence de toutes les personnalités et les participants. Puis a suivi son allocution.

« Partant du caractère dévastateur de la corruption pour le système éducatif, prouvé par plusieurs études et de l'excellence définie comme étant la qualité, je peux affirmer avec force qu'aucune excellence n'est possible dans un système corrompu.

Mon affirmation peut être étayée par ce passage du rapport 2004 du Réseau national de lutte anti-corruption (REN-LAC) : le développement de la corruption dans le système montre l'ampleur du phénomène dans la société.

L'amour du travail, l'honnêteté, la tolérance, la justice, la solidarité, la paix, bref toutes les valeurs universelles que vise l'éducation sont en péril avec la corruption. Ce péril est une bombe parce que la jeunesse, l'avenir du pays qui est touchée.

C'est pour illustrer cet état de fait que l'ancien Premier Ministre Luc Adolphe TIAO, dans son discours d'ouverture des états généraux sur l'enseignement supérieur, le 13 Juin 2013 déclarait : Nous devons savoir qu'il n'y a pas de compétitivité éco-

nomique sans compétitivité sociale et sans compétitivité des valeurs qui incarnent notre société empreinte des valeurs de travail, de civisme et de patriotisme. Il est donc nécessaire de promouvoir ces valeurs de travail, de civisme et de patriotisme.

Il est donc nécessaire de promouvoir ces valeurs cardinales si nous voulons véritablement nous développer tout en restant nous-même. C'est-à-dire des Hommes dignes et intègres.

La lutte contre la corruption est déjà engagée dans nos universités publiques du Burkina Faso à travers l'adoption du code d'éthique et de déontologie de l'Enseignant-chercheur et de l'Enseignant hospitalo-universitaire le 08 Octobre 2015 et l'existence depuis plusieurs années d'un régime disciplinaire applicable aux étudiants.

Le code consacre en effet dans son préambule, les IES comme étant motrices de valeurs éthiques et morales et conditionnent l'obtention d'un enseignement de qualité par l'intégration et la culture des valeurs éthiques d'intégrité, d'honnêteté, d'égalité, et de liberté.

Il bannit tout favoritisme, délation, arnaque, népotisme, plagiat, usurpation de titre, harcèlement moral et sexuel, manipulation, agitation poli-

tique, religieuse et syndicale ouvertes ou déguisées.

Les articles 1er, 23 et 24 du code consacrent également la lutte contre la corruption chez les enseignants-chercheurs.

L'enseignement de la lutte contre la corruption devrait également s'accompagner par l'observation de comportement exemplaires de la part de nous enseignants afin d'être des repères aux yeux des étudiants. En effet, comment convaincre les apprenants du caractère nuisible de la corruption quand nous nous livrons nous même à des comportements aux antipodes de la morales.

Le REESAO conscient des effets bénéfiques d'un enseignement supérieur débarrassé de la corruption ne ménagera aucun effort pour accompagner les différentes institutions d'enseignement supérieur dans la mise en œuvre des conclusions auxquelles cet atelier parviendra en rapport avec les objectifs qu'il poursuit.

A la suite du Professeur Ouaro ce fut le tour de Madame METSI MAKHETHA coordonnatrice résidente du système des Nations Unies. Pour Mme METSI MAKHETHA

« Les chiffres sur la corruption sont effrayants. Selon le dernier rapport de l'ONG Transparency International :

- Près de 60% des Africains interrogés estiment que la corruption s'est aggravée dans leur pays ; et*
- 75 millions de personnes ont payé des pots de vins au cours de l'année écoulée, parfois pour accéder à des services aussi vitaux que la santé, l'éducation ou même l'eau.*

La corruption, la fraude, le vol et l'évasion fiscale coûtent des milliers de dollars par an aux pays en voie de développement.

Suite page 3.



Suite page 2.

Au Burkina Faso, selon les résultats de l'étude afro baromètre de 2015 relatif à la lutte contre la corruption et la qualité du service public, 2/3 des Burkinabés se plaignent de la corruption dans le milieu judiciaire.

Plus de la moitié des enquêtés (52%) se plaignent des pratiques de corruption dans le domaine de la santé, de la police, de la douane, du milieu des affaires.

Récemment, le rapport du Réseau National de Lutte Anti-Corruption (REN-LAC) sur l'état de la corruption au Burkina Faso a fait ressortir que 91% des personnes enquêtés estiment que la corruption est très fréquente dans le pays.

De même, le dernier rapport de l'Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de Lutte contre la Corruption (ASCE-LC) fait état d'un détournement de deniers public de plus de huit cent (800) millions de FCFA.

Combien d'écoles, de dispensaires, de routes auraient pu être construits avec ces montants, à entendre les plaintes des populations ?

Ces chiffres et cris de cœurs des populations nous interpellent tous. On ne le dira jamais assez. Au-delà des pertes financières : la corruption mine la démocratie et l'état de droit et fausse le jeu des marchés.

La corruption fragilise les institutions à travers le manque de confiance des populations. Elle engendre aussi le manque de confiance chez les partenaires. Toutes ces situations conduisent de plus en plus à des révoltes, qui sapent la cohésion sociale et la stabilité des pays.

Partant de cet état de fait et dans

l'optique d'éradiquer ce fléaux à l'horizon 2030, l'une des cibles des objectifs de Développement Durable se focalise sur la problématique et prévoit de réduire nettement la corruption, la fraude, l'évasion fiscale et la pratique des pots de vins sous toutes ces formes.

Aujourd'hui au Burkina Faso, l'engagement au plus haut niveau d'aborder la problématique de la corruption ne fait l'objet d'aucun doute.

L'engagement du pays trouve son couronnement dans le nouveau référentiel de développement qu'est le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) »

C'est le Ministre en Charge de l'Enseignement supérieur qui a procédé à l'ouverture de cet atelier.

Pour S.E.M Filiga Michel SAWADOGO, « La corruption est un phénomène mondial. Elle constitue un obstacle au développement économique et social des pays.

Les données disponibles montrent qu'elle nuit essentiellement aux plus pauvres car les ressources nécessaires à l'éducation à la santé et aux services publics sont détournés et de manière préjudiciable pour la population.

Selon la Banque Mondiale, chaque année, plus de 1000 milliards de dollars US sont versés en pots de vin dans le monde.

Investir dans un pays corrompu peut coûter jusqu'à 20% plus cher que dans un pays non corrompu et les pays qui prennent des mesures idoines pour lutter contre la corruption et promouvoir le respect de la légalité pourraient augmenter leur revenu national de 4000%.

La corruption prend diverses formes.

Elle n'est pas seulement que financière. Toutes les formes, quelles qu'elles soient, pots de vin, détournement, soustraction de bien, trafics d'influences, népotisme, blanchiment d'argent, etc. sont le fruit d'une morale à l'agonie.

C'est convaincu de l'impact négatif de la corruption pour le développement économique et social de nos Etats, de l'importance d'engager toutes les actions pour lutter contre ce fléaux et de la prépondérance de la place de l'éducation dans la lutte contre la corruption que mon département soutient l'initiative du présent atelier sur l'enseignement des mécanismes de corruption et de lutte contre la corruption.

Sur le plan de la législation, le Burkina Faso a déjà adopté deux importantes lois qui offrent un cadre juridique contraignant de lutte contre la corruption et qui sont conformes à la Convention des Nations Unies contre la corruption.

En amont du combat juridique contre la corruption, il y a la sensibilisation et la formation.

Les préoccupations des Nations Unies en termes de lutte contre la corruption s'inscrivent ainsi dans les missions de l'Université. »

C'est sur ces mots que S.E.M le Ministre termine ses propos et déclare ouvert l'atelier national sur l'enseignement de la lutte contre la corruption dans les universités du Burkina Faso.

Relwendé Hervé ROUAMBA pour SCI





CENI Newton Ahmed BARRY succède à Maître Barthélémy KERE

Région du Centre



Newton Ahmed BARRY, Président de la CENI.

« La journée de l'excellence au-delà des Newton Ahmed BARRY est le nouveau président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). C'est ainsi qu'ont décidé les quinze (15) commissaires qui l'ont désigné à l'unanimité ce 25 juillet pour diriger cette institution.

Ce bureau comprend un Président, deux Vice-présidents et deux Rapporteurs. Les vices présidents sont Delphine BARRY/ TRAORE et Adama KERE. Tasséré SAVADOGO et Benoît ILBOUDO occupent les postes de rapporteurs.

Selon le nouveau Président Newton Ahmed BARRY, c'est « à l'issue d'une séance qui a été très fraternelle, que nous avons mis en place le nouveau bureau de la CENI ». Pour

lui, pour pouvoir organiser des élections crédibles, il faut être soudé, et cette mise en place du bureau est un « très bon départ ». Il promet de rendre opérationnel le nouveau bureau dans les prochains jours, après la prestation de serment devant le conseil constitutionnel et sa passation de services.

Monsieur BARRY fait du vote des Burkinabè de l'extérieur une de ses priorités. Il a aussi évoqué la question de l'éthique qu'il compte vraiment développer ou mieux renforcer et qui va permettre « une expression sincère des suffrages ».

Le nouveau président reconnaît le travail abattu par ses prédécesseurs et la lourdeur de la tâche qui l'attend car souligne-t-il « je pense qu'ils ont fait du bon travail et rien n'est facile

dans la vie. C'est pourquoi l'on est condamné à faire mieux que ceux à qui on succède. Il nous appartient évidemment de continuer l'œuvre et de l'améliorer ».

Le ministre en charge de l'administration territoriale, présent à l'ouverture du vote a pour sa part signifier aux commissaires qu'il ne doute pas qu'ils aient « les compétences et le dévouement nécessaires pour assurer la relève de l'équipe sortante dont la détermination et le travail ont permis à notre pays d'engranger des acquis démocratiques indéniables ».

Né le 26 février 1964 à Garango dans la Région du Centre- Est du Burkina, Newton Ahmed Barry est journaliste de profession. Il a d'abord travaillé à la télévision nationale du Burkina, d'où il démissionne après l'assassinat du journaliste Norbert ZONGO.

Il rejoint le journal de ce dernier (l'Indépendant) avant de le quitter et cofonder avec Germain Bitiou Nama le bimensuel l'Événement dans les années 2000. Il est titulaire de plusieurs diplômes en Histoire et archéologie, en communication et journalisme obtenus au Burkina et à l'étranger. Il prépare actuellement un doctorat sur le droit à l'information des citoyens dans les démocraties naissantes.

Valentin YOUMANLI pour SCI

EMPLOI

Trouvez chaque jour vos avis de recrutement nationaux et internationaux sur:

www.jobs-campus.com





Annonces

Sciences-Campus Info



Quotidien numérique

Actualité générale et spécifique

Téléchargeable 7/7 jours; du lundi au dimanche.

Science - Université - Education - Politique - Société - Economie

- L'actualité générale en continue des 45 provinces du Burkina
- L'actualité des Centres de recherche
- L'actualité des campus et universités
- L'actualité sur la santé et le bien être
- L'actualité au quotidien de chaque département ministériel
- L'actualité internationale

Abonnement gratuit

Vous téléchargez le quotidien chaque jour
sur le site du lundi au dimanche
www.sciences-campus.info

Abonnement VIP

Vous recevez le quotidien dans votre boîte e-mail
du lundi au dimanche
12 000 FCFA/ an

VIP

*Abonnez vous et obtenez le premium
du lundi au Dimanche*

A remplir et renvoyer au siège ou par e-mail

Nom:.....

E-mail:.....

Téléphone:.....

12 000 FCFA /an à payer par chèque, en espèces au siège, par Airtel Money ou sur le
Compte ECOBANK n°0010-281732300602 SWIFT: ECOCBFBF

www.sciences-campus.info
Messagerie: ac@sc-mail.info / contact@sciences-campus.info
Tél: + 225 25 35 36 39/ 76 60 97 21 / 72 08 03 03
Adresse postale: 02BP 5805 Ouagadougou 02
Avenue des Tensoaba

Lutte contre les changements climatiques Les Journalistes s'engagent

Région du Centre



Lamine OUEDRAOGO, représentant du Ministre au milieu.

C'est ce mardi 26 juillet 2016 qu'a débuté l'atelier de formation et d'échanges à l'intention des journalistes sur les changements climatiques, organisé par l'Association des Journalistes du Burkina(AJB) et la Fédération Internationale des Journalistes (FIJ/Afrique). L'objectif de cet atelier prévu pour se tenir sur deux jours est d'outiller les journalistes sur les effets néfastes des changements climatiques et de dégager des pistes pour une couverture médiatique au profit de la population.

L'actualité environnementale mondiale est marquée par le changement climatique. Et pour lutter efficacement contre ces aléas, il faut une implication de tous les acteurs. C'est ce qui a motivé le présent atelier afin que les journalistes burkinabè puissent jouer leur partition.

Ainsi, ce sont les responsables des structures que sont Boukary OUOBA Secrétaire Général de l'AJB, Lamine OUEDRAOGO représentant le minist-

tre de l'Environnement de l'Economie verte et du Changement Climatique et Pa Levis THOMASIS chargé de programme de la FIJ/Afrique qui ont procédé à l'ouverture de l'atelier.

Pour Pa Levis THOMASIS, les journalistes du monde entier doivent contribuer à la lutte contre le changement climatique. C'est pourquoi il est nécessaire de former les journalistes africains en général et particulièrement ceux du Burkina Faso sur les effets néfastes de ce phénomène afin d'envisager des solutions.

Lamine OUEDRAOGO, représentant le ministre de l'Environnement de l'Economie verte et du Changement Climatique a rassuré les journalistes que l'information et la communication sont entre autres les stratégies adoptées pour lutter contre les effets des changements climatiques.

Pour ce faire, le ministère a mis en place un plan national d'adaptation aux changements climatiques en développent des capacités d'adaptation

et de résilience. Pour accompagner les journalistes, le ministère de l'Environnement de l'Economie verte et du Changement Climatique s'engage à renforcer l'implication de tous les acteurs de l'information et de la communication, développer une stratégie de communication pour l'adaptation aux effets des changements climatiques et renforcer les compétences des journalistes sur les défis liés aux changements climatiques.

A en croire Lamine OUEDRAOGO, des analyses montrent que nous faisons face à un climat de plus en plus aride sur l'ensemble du territoire, marqué par une tendance à la diminution globale des pluies, une augmentation des températures, une apparition de plus en plus fréquente de phénomènes climatiques exceptionnels.

De plus, des études réalisées par le laboratoire des analyses mathématiques et des équations de l'Université de Ouagadougou ont révélé des risques.

Il s'agit de l'extension de la saison des pluies par le début et par la fin avec moins de pluies en juillet-août, plus de pluie en septembre et octobre, des pluies diluviennes plus fréquentes, des poches de sécheresse avec une plus forte variabilité en début et fin de saison.

Au regard de ces difficultés, « les propositions qui sortiront de cet atelier de formation et d'échanges doivent permettre d'accroître et d'améliorer le traitement des informations liées aux changements climatiques dans la presse burkinabè » a souhaité Lamine OUEDRAOGO.

M'pempé Bernard HIEN pour SCI



Commune de Kouigny

La dernière bouée de sauvetage du Conseil municipal

Région de la Boucle du Mouhoun



Affichage des résultats.

Ce jeudi 21 juillet 2016 serait peut-être une journée mémorable pour les quinze mille habitants de la commune de l'indigo dans le cadre de la mise en place du conseil municipal. Suite à la décision du conseil d'État de reprendre la désignation des membres du conseil municipal, au vu de l'appel qu'a émis le MPP, Mme MALO / TRAORE Germaine, préfet du département a depuis le 18 juillet 2016 émis une convocation à tous les élus pour la mise en place des instances dirigeantes de la commune pour le 21 juillet 2016 à 10h.

Par mesure de sécurité les conseillers se sont réunis dans la salle de réunion de la Circonscription d'Éducation de Base de Kouigny situé vers la sortie Ouest de la ville sur la route de Gassan. Il est dix heures. Sous haute sécurité les identités sont vérifiées avant l'accès à la salle. Seuls les dix conseillers fidèles au Mouvement pour le Progrès du Peuple (MPP) sont présents. Ils auraient passé les quatre

jours au domicile de monsieur Issouf TOÉ à Bobo Dioulasso et seraient rentrés la veille pour la circonstance. Raison d'assurer certainement leur sécurité et leur voix en cas de vote. L'attente est longue. Même scénario que la précédente tentative du 29 juin. C'est au environ de onze heures cinquante-quatre que le processus de mise en place a commencé.

Ainsi monsieur SIÉNOU Yaya le plus âgé des conseillers a présidé les opérations de vote, le Secrétaire fut monsieur DAO Lancina et monsieur OULÉ Ouahabou le plus jeune des conseillers est scrutateur. Ainsi le vote s'est déroulé dans le calme et le conseil municipal se compose comme suit:

- Le maire: monsieur TOÉ Issouf.
- Le 1er adjoint au maire: PARÉ Abou.
- Le 2ème adjoint au maire: SIÉNOU Yaya.
- Le responsable de la commission affaires économiques et financières: OULÉ Ouahabou.

- Le responsable de la commission environnement et développement durable: KOMO Abdoulaye.

- Le responsable de la commission affaires sociales générales et culturelles: SARI Adou.

- La responsable de la commission aménagement du territoire et gestion foncière: NIAMBA Kadiatou

- Le 1er conseiller régional: GO Zakaria

- Le 2ème conseiller régional: DAO Lancina.

Les résultats de désignation furent affichés à la mairie. Les procès-verbaux acheminés à Mme le préfet. Malgré les consignes de ne pas manifester la joie une grande procession a accompagné le maire dans la ville avec fanfares et tambours.

Pourvu que ça marche pour le développement de cette commune. Dix conseillers sur vingt tout bord politique confondu, le sort sera-t-il scellé avec cette moitié qui se soucie de l'avenir? Pourront-ils aux yeux de la loi ou de la constitution présider aux destinées de la commune des pagnes traditionnels teintés? Les vaillants habitants de la commune attendent la décision finale du conseil d'État. Tous sont convaincus que la gestion de la commune par une délégation spéciale ne leur fera pas honneur.

Qu'ont fait les responsables communaux, provinciaux, nationaux des partis en lice dans la commune de Kouigny? Quelle compréhension ont les fils intellectuels de partis de la mouvance présidentielle? Les réponses à toutes ses questions pourraient peut-être unifier les nyalais pour un développement sans coloration politique.

Tigiane Antoine Ki pour SCI



1/2 PAGE

ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES

+226 72 08 03 03

Sciences-Campus Info

OFFRE SPECIALE AUX UNIVERSITES, LYCEES ET ECOLES SUPERIEURES

En prélude à la rentrée scolaire et académique 2016-2017, le magazine universitaire vous propose un package pour la circonstance vous permettant de mieux faire connaître votre établissement et ses offres de formations.

Le package comprend la diffusion de votre annonce, communiqué ou affiche sur une page entière du quotidien numérique pendant 30 jours donc sur 30 numéros, la rédaction d'une page dédiée à l'établissement sur le site web, l'affichage du logo, le nom de l'établissement et le lien vers votre site web pendant 30 jours, le partage du lien de la page dédiée à votre établissement sur Facebook pendant 30 jours.

L'audience de Sciences-Campus Info est votre cible recherché que vous pourrez toucher directement à travers ce package soit plus de 100.000 téléchargements du quotidien numérique à chaque numéro, environ 158.000 personnes sur Facebook et plusieurs milliers de contacts direct des parents et bacheliers 2016 dans le newsletter collectés sur tout le territoire national.

NB : le cout du package est de 150.000 FCFA pour un mois

Contactez-nous : tél. : 00226 76 60 97 21/ 00226 72 08 03 03/ 00226 72 07 20 20 /

Email : ac@sc-mail.info / Au siège sur le boulevard des Tang Soaba à 500 mètres du SIAO



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

FONDATION SCIENCES-CAMPUS

I S C-BOBO

Ecole des Sciences et Technologies de Bobo
Dioulasso

01 BP 2530 Bobo Dioulasso 01
Tél. : 00226 20954746
Email : isc@sicbobo.com



Burkina Faso

Unité-Progrès-Justice

APPEL A CANDIDATURES

Pour le recrutement d'étudiants de la 2e Promotion de

Licence en Sciences et Technologies de l'Eau, de l'Environnement et de l'Energie (STEEE)

Le Président de la Fondation Sciences-Campus informe le public de l'ouverture des inscriptions pour le **recrutement de la deuxième promotion d'étudiants de Licence en Sciences et Technologies de l'Eau, de l'Environnement et de l'Energie, à l'Institut Supérieur des Sciences et Technologies (ISC-Bobo) pour la rentrée 2016-2017.**

Compétences visées : A l'issue de la formation, le titulaire de la Licence (Bac +3) disposera :

- Des connaissances en sciences de base et informatique appliquée,
- Des connaissances en techniques de base,
- Une approche des métiers à travers les enseignements de techniques appliqués dans les domaines, des Infrastructures Hydrauliques, de l'Eau et Assainissement, du Génie Electrique & Energétique, du Génie Civil, du Système d'Information et des Mines.

Débouchés : A l'issue de cette formation de six (6) semestres, le titulaire de la Licence aura acquis un bon niveau pour la poursuite des études en Master d'ingénierie ou intégrer le milieu professionnel.

Modules : Un tronc commun consacré aux enseignements en Sciences de base (Mathématiques, Biologie, Chimie, Géologie, électrotechnique...), Techniques de base (Calcul de structures, Hydraulique...), Techniques appliquées (Topographie, Dessin Technique, Génie Civil...) et les enseignements spécifiques selon les options.

Options /Filières de spécialisation: au sixième semestre les options sont orientées en :

- Infrastructures Hydrauliques
- Eau & Assainissement

- Génie Electrique & Energétique
- Génie civil

Conditions d'accès : la Licence STEEE est ouverte aux titulaires de Baccalauréat pour six semestres d'études donc 3 ans et aux titulaires des diplômes suivant ou leurs équivalents : DEUG, DUT, BTS pour deux semestre d'études donc 1 an.

Frais de scolarité : Formation : 275.000 FCFA /an, Frais d'inscription : 5.000 FCFA, Frais de session/en cas de reprise: 15.000 FCFA/UE

Autres frais : sont à la charge des étudiants, les frais de tenue universitaire, des feuilles de devoir, d'assurance pour les étrangers, de bibliothèques, les frais de transports et autres frais personnels.

Dossiers : Attestation ou dernier diplôme + Carte d'Identité et Fiche d'inscription à déposer au service de l'orientation au plus tard le 30 Septembre 2016 ou envoyer à ISC Bobo 01 BP 2530 Bobo Dioulasso 01.

Début des cours : 15 Octobre 2016 sur le campus au centre-ville de Bobo Dioulasso, Avenue Guillaume Ouedraogo.

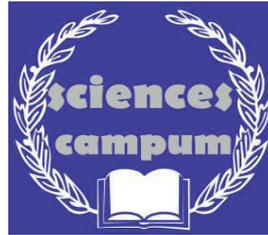
**Le Président,
Siaka GOW**

Adresse : Avenue Guillaume Ouédraogo/Immeuble Sanga Mady/ 01 BP 2530 Bobo-Dioulasso 01 /
Tél. : +226 95 20 47 46 / +226 72 08 03 03/ +226 72 07 09 09/
+226 77 20 00 26

Email : isc@iscbobo.com / www.iscbobo.com / Skype : [iscforum](#)



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017



ISC-BOBO

Ecole Supérieure des Sciences et Technologies

*Les bacheliers sont informés de l'ouverture des inscriptions en
1^{ère} et 2^{ème} année dans les filières suivantes :*

- 1. Sciences et Technologies de l'Eau, de l'Environnement et de l'Energie, option :**
 - Infrastructures Hydrauliques
 - Eau et Assainissement
 - Génie Electrique et Energétique
 - Génie Civil
- 2. Banque et Microfinance, option :**
 - Banque
 - Microfinance
 - Assurance
- 3. Génie Informatique, option :**
 - Système d'Informations et Réseaux
 - Réseaux Informatique et Télécommunication
- 4. Gestion des ONG et des Associations, option :**
 - Gestion et Organisation des Entreprises
 - Gestion des Projets
 - Gestion des ONG
 - Gestion des Associations
- 5. Autres filières disponibles**
 - Marketing
 - Transport logistique
 - Finance-Comptabilité
 - Communication

*Situé au centre de la ville de Bobo, Avenue Guillaume Ouédraogo/Immeuble Sanga Mady 1^{er} et
2^{ème} étage*

01 BP 2530 Bobo-Dioulasso 01

Tél : +226 72 07 09 09 / +226 20 95 47 46 / +226 72 08 03 03 / +226 70 01 05 05 / +226 77 20

00 26 / Email : isc@iscbobo.com / Site WEB : www.iscbobo.com



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE OUAGA I Pr Joseph KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 Ouagadougou 01

Tél. : (226) 25 30 70 64/65

Fax : (226) 25 30 72 42



BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

Test d'entrée en 1^{ère} année à l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM), session 2016

Le Président de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des titulaires du Baccalauréat des séries C, D, E, A, G1, Bureautique professionnelle, G2 et G3 des sessions de 2015 et 2016, qu'il est ouvert à l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM), un test de recrutement d'étudiants en première année de licence professionnelle dans les filières suivantes :

- 1- Comptabilité-Contrôle-Audit (CCA) pour 70 places,
- 2- Assurance-Banque-Finance (ABF) pour 40 places,
- 3- Marketing et Gestion (MG) pour 40 places,
- 4- Assistance de Direction Bilingue (ADB) pour 25 places,
- 5- Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion (MIAGE) pour 20 places.

Le régime de la formation qui dure trois (03) ans, est celui du système Licence-Master-Doctorat (LMD).

Les dossiers de candidature devront être déposés à la scolarité de l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM), du mercredi 13 juillet au vendredi 29 juillet 2016 et du jeudi 1er septembre au vendredi 09 septembre 2016, de 07h30 à 12h

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- une demande manuscrite non timbrée adressée à Monsieur le Président de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO, portant les noms, prénoms, adresse et signature du candidat avec précision de la filière choisie ;
- une photocopie légalisée de l'attestation du baccalauréat des sessions 2015 ou 2016 ;
- une photocopie légalisée de l'acte de naissance ;
- une photocopie du reçu de versement des frais d'inscription au test (15 000F CFA), payable à la comptabilité de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO (à Zogona);

Les informations complémentaires relatives aux différentes filières sont affichées à la Direction des affaires académiques, de l'orientation et de l'information (DAOI), à l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM), sur le site de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO www.univ-ouaga.bf.

Le test se déroulera le lundi 19 septembre 2016 à partir de 6 heures 30 minutes dans les amphithéâtres Libyens de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO pour les filières ABF et CCA et au sein de l'IBAM pour MG, MIAGE, ADB.

La répartition des candidats sera affichée le jeudi 15 septembre 2016 devant les amphithéâtres Libyens et au sein de l'IBAM.

L'admission au test n'implique pas l'attribution d'une bourse de l'enseignement supérieur.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à la scolarité de l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM).

Pr Rabiou CISSE
Chevalier de l'ordre national
Officier de l'Ordre des Palmes académiques



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

kk
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE OUAGA I Pr Joseph KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 Ouagadougou 01
Tél. : (226) 25 30 70 64/65
Fax : (226) 25 30 72 42



BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

Recrutement en 1^{ère} année pour la formation des Technicien(ne)s Supérieurs de Santé, option Analyses Biomédicales

Le Président de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO, porte à la connaissance des titulaires du baccalauréat 2016 et des professionnels qu'il est ouvert à l'UFR des Sciences de la Santé, un concours direct de recrutement d'étudiant(e)s pour la 1^{ère} année de la section de formation des Technicien(ne)s Supérieurs de Santé, option Analyses Biomédicales.

1) Formation et diplôme

La durée de la formation est de trois (3) ans. La formation est sanctionnée par le diplôme de Licence Professionnalisée en Analyses Biomédicales.

2) Conditions et modalités d'accès

Les conditions et modalités d'accès à cette section de formation universitaire et professionnelle sont les suivantes :

a) Titulaire du baccalauréat

- être titulaire du baccalauréat session 2016 série C ou D,
- avoir été déclaré admis au concours.

b) Professionnels

- être technicien(ne) de laboratoire,
- avoir trois (3) années d'ancienneté en cette qualité,
- avoir l'autorisation du Ministère de la Santé,
- avoir été déclaré(e) admis(e) au concours,

c) Admission

- l'admission est prononcée sur la base de l'obtention d'une moyenne égale ou moins à 10/20. Toute note inférieure à 6/20 est éliminatoire.

Le dossier de candidature comprend :

- une demande manuscrite adressée à Monsieur le Président de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO,
- une attestation légalisée de réussite au baccalauréat série C ou D
- une copie légalisée d'acte de naissance ou de jugement supplétif tenant lieu.

d) Epreuves

Le concours comporte :

Pour les bacheliers, trois épreuves

- mathématiques : coefficient : 2
- physique-chimie : coefficient : 3

- Sciences naturelles : biologie : coefficient : 2

Pour les professionnels, cinq épreuves d'une (1) heure chacune :

- Biochimie coefficient : 3
- Hématologie coefficient : 2
- Microbiologie : coefficient : 1
- Parasitologie : coefficient : 1
- Immunologie: Coefficient : 1

3) Déroulement des épreuves

Les épreuves se dérouleront le Jeudi 22 Septembre 2016 dans l'enceinte de l'UFR/SDS de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO.

Les candidatures sont recevables au service courrier de l'UFR/SDS du 1er au 15 Septembre 2016, les jours ouvrables de 08h à 11h30.

Le nombre de places mises en compétition est de quinze (15) pour les titulaires du baccalauréat session 2016 et cinq (5) pour les professionnels.

Les candidats doivent s'acquitter des frais de dossiers fixés à quinze mille (15.000) francs CFA auprès de la comptabilité de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO et une copie de cette quittance doit être jointe au dossier de candidature.

4) Informations générales

Les candidat(e)s doivent se munir d'une C.N.I.B. ou d'un passeport en cours de validité et de quoi écrire.

N.B. : 1) L'admission au concours de recrutement ne donne pas droit automatiquement à l'obtention d'une bourse nationale ni au statut de stagiaire.

2) Le régime d'examen terminal unique n'est pas admis dans la section.

3) La présence aux enseignements théoriques et aux travaux pratiques est obligatoire.

Pr Rabiou CISSÉ/

Chevalier de l'Ordre national

Officier de l'Ordre des Palmes académiques



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET
DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE OUAGA II

PRESIDENCE

INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE FORMATIONS INITIALE ET CONTINUE

Tél. : 25 40 94 04

N° 2016- /MESRS/SG/UO2/P/IUFIC

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice



APPEL A CANDIDATURES

Pour le recrutement d'étudiants de la 2ème promotion du Master en Finance Quantitative et Gestion de Risques Financiers

Le Président de l'Université Ouaga II informe le public de l'ouverture de tests pour le recrutement de la 2ème promotion du Master en Finance Quantitative et Gestion de Risques Financiers, à l'Institut Universitaire de Formations Initiale et Continue (IUFIC), pour la rentrée universitaire 2016-2017.

Le Master en finance quantitative et gestion de risques financiers est une formation diplômante en finance répondant à une forte demande de contrôle des risques dans les banques, les autres institutions financières et les sociétés d'assurances.

Ce master est également un cadre de perfectionnement pour certains professionnels du monde des finances, tant dans l'administration publique que dans le secteur privé (cadres de banques, gestion de micro-finance, conseiller ou manager en risques financiers, Contrôleur des finances, consultants en finance et auditeurs, Chargé d'Etudes Statistiques, Chargé d'Etudes Actuarielles, Ingénieur financier, Conception de nouveaux produits dérivés, innovation financière; Gestion de portefeuille, Financement de grands projets financiers, etc.).

Les enseignants sont des universitaires et des professionnels, tous spécialistes des questions financières, de la modélisation stochastique et de la gestion des risques.

Contenu de la formation

La formation dispensée est en présentiel et en cours du soir. Elle combine des enseignements théoriques (par des universitaires burkinabé et sous-régionaux), méthodologiques appliqués ou pratiques et un stage d'imprégnation professionnelle.

Conditions d'accès à la formation

- La formation est ouverte aux titulaires d'une licence (Bac+3 ou 180 crédits) en Sciences économiques ou en Sciences de Gestion reconnue par le CAMES ou tout diplôme équivalent d'un établissement d'enseignement supérieur ayant une convention avec l'Université Ouaga II.
- De solides connaissances en probabilités et statistiques et des compétences avancées en informatique sont des atouts pour la formation.

Le nombre de places disponibles est de trente (30).

Coût de la formation : 2 050 000 f CFA pour les ressortissants de l'UEMOA et 2 450 000 f CFA pour les ressortissants hors zone UEMOA.

- 1ère année du Master (2016-2017)

• Frais d'inscription : 50.000 f CFA pour les ressortissants de l'UEMOA et 250 000 f CFA pour les étudiants hors zone UEMOA.

• Frais de formation : 1 200 000 f CFA payables en deux tranches.

- 1ère tranche : 700 000 f CFA avant le 30 novembre 2016
- 2ème tranche : 500 000 f CFA au plus tard le 28 février 2017

- 2ème année du master (2017-2018)

• Frais d'inscription : 50.000 f CFA pour les ressortissants de l'UEMOA et 250 000 f CFA pour les étudiants hors zone UEMOA.

• Frais de formation : 750 000 f CFA payables en une seule tranche au plus tard le 30 novembre 2017.

NB : les frais de formation pour la deuxième année du Master (année académique 2016-2017) demeurent fixés à 1 200 000 francs CFA et les frais d'inscription à 50.000 f CFA pour les ressortissants de l'UEMOA et 250 000 f CFA pour les étudiants hors zone UEMOA.

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent déposer du 20 au 29 juillet 2016 et du 1er septembre au 30 octobre 2016 inclus au Secrétariat de l'IUFIC (situé à la ZAD, deux rues derrière le SIAO, troisième étage), un dossier de candidature adressé à Monsieur le Président de l'Université Ouaga II, comprenant :

- Une demande de candidature manuscrite timbrée à 200 f adressée au Président de l'Université Ouaga II
- Une photocopie légalisée des diplômes obtenus du Baccalauréat à la Licence ;
- Une photocopie légalisée des relevés de notes (y compris celui du baccalauréat) ;
- Un curriculum vitae ;
- Une lettre de motivation exprimant clairement les objectifs poursuivis par le candidat ;
- Une copie légalisée de CNIB ou passeport ou certificat de nationalité.

Les candidats présélectionnés sur dossier subiront un test écrit.

Pour cette rentrée académique, le recrutement se fera selon le processus et le calendrier suivants :

- Date limite de dépôt des dossiers : 30 octobre 2016.
- Présélection sur dossier : 07 novembre 2016.
- test : 10 novembre 2016
- Résultats : 15 novembre 2016

Le calendrier académique est le suivant :

- Inscriptions administratives : 15 au 30 novembre 2016
- Inscriptions pédagogiques : 1er au 30 décembre 2016
- Début des cours : 11 janvier 2017
- Fin des cours : 30 octobre 2017

NB : les cours et les évaluations se déroulent du lundi au vendredi de 17 heures à 21 heures, le samedi toute la journée et exceptionnellement le dimanche. Quelques missions d'enseignements, conférences et séminaires peuvent se tenir dans la journée. Dans ce cas, les auditeurs seront informés à l'avance afin qu'ils prennent les dispositions nécessaires pour être présents.

Pour de plus amples informations, prendre contact avec le secrétariat de l'IUFIC au (00226) 25 40 94 04, Courriel : iufic@univ-ouaga2.bf

Pour le Président en mission et par intérim,
Le Vice-président chargé des Enseignements
et des Innovations Pédagogiques

Pr François de Charles OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE OUAGA II

PRESIDENCE

INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE FORMATIONS INITIALE ET CONTI-
NUE

Tél : 25 40 94 04

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice



N° 2016- /MESRSI/SG/UO2/P/IUFIC

APPEL A CANDIDATURES Pour le recrutement d'étudiants de la 2ème promotion en Licence professionnelle en Protection et Droits de l'Enfant

Le Président de l'Université Ouaga II informe le public de l'ouverture de tests pour le recrutement de la 2ème promotion d'étudiants en Licence professionnelle en Protection et Droits de l'Enfant, à l'Institut Universitaire de Formations Initiale et Continue (IUFIC), pour la rentrée universitaire 2016-2017.

La Licence professionnelle en Protection et Droits de l'Enfant est une formation interdisciplinaire qui envisage de doter les acteurs des administrations publiques, des ONG, des associations et les étudiants, des connaissances sur la protection de l'enfant. Les débouchés des produits sont les postes d'assistants de programmes au sein de l'administration, des institutions et des ONG orientées vers la question de l'enfance.

Les enseignants sont des universitaires et des professionnels, tous spécialistes des questions d'enfance. Une équipe d'intervenants de profils divers (juristes, médecins, spécialistes des questions de population, sociologues, économistes, statisticiens, géographes, communicateurs, psychologues, informaticiens) et d'horizons diverses assurent les enseignements.

- enseignants-chercheurs des UFR et des écoles supérieures ;
- professionnels de l'Administration, ONG et partenaires au développement.

Contenu de la formation

La formation dispensée est en présentiel et en cours du soir. Elle comprend des enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués ou pratiques et, un stage d'imprégnation professionnelle.

Conditions d'accès à la formation

- Etre titulaire d'un DEUG II en sciences sociales, économiques, juridiques, politiques, humaines, en sciences de la vie et de la terre reconnu par le CAMES ;
- Etre titulaire d'un BTS, DUT, DTS, DEUP reconnu par le CAMES ou tout diplôme équivalent d'un établissement d'enseignement supérieur ayant une convention avec l'Université Ouaga II.

Le nombre de places disponibles est de quarante (40).

Coût de la formation

- Frais d'inscription : 50.000 f CFA pour les ressortissants de l'UEMOA et 250.000 f CFA pour les étudiants hors zone UEMOA.
- Frais de formation : 450.000 f CFA payables en une seule tranche au plus tard le 30 novembre 2016.

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent déposer du 20 au 29 juillet 2016 et du 1er septembre au 30 octobre 2016 inclus au Secrétariat de l'IUFIC (situé à la ZAD, deux rues derrière le SIAO, troisième étage), un dossier de candidature adressé à Monsieur le Président de l'Université Ouaga II, comprenant :

- Une demande de candidature manuscrite timbrée à 200 f adressée au Président de l'Université Ouaga II ;
- Une photocopie légalisée du ou des diplômes obtenus, y compris celui du Bac ;
- Une photocopie légalisée des relevés de notes (y compris celui du baccalauréat) ;
- Un curriculum vitae ;
- Une lettre de motivation exprimant clairement les objectifs poursuivis par le candidat ;
- Une copie légalisée de CNIB ou passeport ou certificat de nationalité.

Les candidats seront sélectionnés à partir de leur dossier et feront un test.

Pour cette rentrée académique, le recrutement se fera selon le processus et le calendrier suivants :

- Date limite de dépôt des dossiers : 30 octobre 2016.
- Présélection sur dossier : 07 novembre 2016.
- Entretien : 10 novembre 2016
- Résultats : 15 novembre 2016

Le calendrier académique est le suivant :

- Inscriptions administratives : 15 au 30 novembre 2016
- Inscriptions pédagogiques : 1er au 30 décembre 2016
- Début des cours : 11 janvier 2017
- Période de stage : août à septembre 2017

- Fin des cours et soutenance des rapports de stage : octobre 2017

NB : les cours et les évaluations se déroulent du lundi au vendredi de 17 heures à 21 heures, le samedi toute la journée et exceptionnellement le dimanche. Quelques missions d'enseignements, conférences et séminaires peuvent se tenir dans la journée. Dans ce cas, les auditeurs seront informés à l'avance afin qu'ils prennent les dispositions nécessaires pour être présents.

Pour de plus amples informations, prendre contact avec le secrétariat de l'IUFIC au (00226) 25 40 94 04, Courriel : iufic@univ-ouaga2.bf

Pour le Président en mission et par intérim,
Le Vice-président chargé des Enseignements
et des Innovations Pédagogiques



Des questions de la recherche

Des questions des Universités

Des questions des Ecoles

Des questions d'Actualité

Des questions d'emplois

*Les réponses dans Sciences-Campus Info au quotidien
en version numérique à télécharger.*

PHARMACIES DE GARDE DE OUAGADOUGOU

Du 23 au 30 juillet 2016

GROUPE 1		MARE	22625341128
AVENIR	22625361338	MONDEROU	22625340528
BAOWENDSOM	22625414499	NOUVELLE	22625306133
BEATITUDES	22625374711	PANACEA	22625366688
BENAIA	22625372830	PELEGA	22625350501
CAMILLE	22625366127	RAJIB TIGA	22625407588
CARREFOUR	22625332310	RIVAGE	22625341939
CENTRE	22625311660	SAINT BERNARD	22625451482
DESA	22625475050	SAINT JEAN	22625370033
ELITE	22625419177	SILMISSIN	22625372013
GOULMOU	22625436305	SILOE	22625315068
INDEPENDANCE	22625312717	SONG TAABA	22625366462
JOBER	22625455175	ST FRANCOIS D'ASSIZE	22625368585
KABORE DOMINIQUE	22625384884	TRYPANO	22625332941
KENEYA	22625307138	WEND LA LAAFI	22625431213
KOSSODO	22625356304	WEND LAMITA	22625341587
LIBERTE	22625307452	YATHRIB	22625402388
MAGNIFICAT	22625412990	LE ROCHER	

ADRESSES UTILES

Ouagadougou	Bobo-Dioulasso
Pompiers: 18/ 25 30 69 48/ 30 69 47	Pompiers: 18
Hôpital ambulance: 25 30 66 44 /45	Hôpital ambulance: 20 97 00 45/ 20 97 00 44
ONEA: 22 22 76/77 25 34 34 60 - 80 00 11 11	ONEA: 20 97 65 65/ 20 97 00 09/10 - 80 00 11 11
SONABEL: 25 30 61 00	SONABEL: 20 97 00 60 / 98 22 30
Aéroport: 25 30 65 15	Aéroport: 20 97 00 70
Police secours: 25 30 71 00	Burkina secours: 20 97 01 43
Gendarmerie: 25 31 33 40	Police secours: 17
	Gendarmerie: 20 97 00 59/ 20 97 00 33

Sciences-Campus Info
Magazine Scientifique & Universitaire

Fondé le 26 août 2013.

02 BP 5805 Ouaga 02
Burkina Faso

Tél: + 226 76609721

E-mail: redaction@sc-mail.info

Site web:

www.sciences-campus.info

Publications semestrielles et quotidiennes

Autorisations

n°5509P/2013/ CAO/TGLO/P.F.
n°1238/2016/CAO-TGI/OUA/P.F

Administration

OTC

Fondation Sciences-Campus

Directeur de publication

Siaka GOW

Directrice des rédactions

Eliane Bayala

Equipe de reportage

- Aris KUSIELE Somda
- Bernadette Dembélé
- Valentin Mano
- Rélwendé Hervé Roamba

Correspondants des provinces du Burkina

- Karim Ouattara
- Francois blanc
- Boureima Sogoba
- Augustin Irwaya Ouedraogo
- Tigiane Antoine Ki
- Blaise Sama
- Jean Paul Yekpaye
- Grégoire Zongo
- Mamadou Goh
- Désiré Guigma
- Jérôme Bissyendé
- Yves Sanou
- Frédéric Poôda
- Valentin Ouedraogo
- Blaise Sama
- Diloma Jacques
- Moumouni Guio
- Nicole Ouedraogo
- Amédée Silga
- Karim Koala
- Ouaboué Bakouan
- Albert Tarpaga
- Paul Soma
- Arjouman Saganogo
- Joseph Kaboré
- Valentin Singbéogo
- Issa Sepama
- Hermann Toé

Correspondants pays

Montage

Eliane BAYALA

Oeil du professionnel

Distribution

Téléchargeable sur:
www.sciences-campus.info

Abonnement, insertion, couverture médiatique

+226 76609721
+226 72080505
+22672080303

E-mail: redaction@sc-mail.info

Représentation Bobo Dioulasso

Tél: +226 20954746
+226 72070909



Les Offres de bourses

BIN /SANS
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

CENTRE NATIONAL DE L'INFORMATION,
DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFES-
SIONNELLE, ET DES BOURSES

BURKINA FASO
Unité-progrès- justice



N 2016-N /0054 MESRSI /SG/CIOSPB/DBAF

Ouagadougou, le 08 juillet 2016juillet 2016

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI) a l'honneur d'informer les lauréats de la session de juillet 2016 du baccalauréat, candidats a une bourse nationale d'études supérieures, que les dossier de demandes de bourses doivent être disposés au Centre National de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle, et des Bourses (CIOSPB).

Peuvent faire acte de candidature, les candidats âgés de 22 ans au plus au 31 décembre 2016 et ayant obtenu :

Pour les garçons :

Au moins de 12/20 de moyenne générale à l'issue du premier tour à la session de 2016 du baccalauréat ;

Au moins 12/20 de moyenne générale pour les autres candidats de nationalité burkinabè admis à un baccalauréat de la session de 2016 dans un autre pays.

Pour les filles :

Au moins de 11,5 /20 de moyenne générale a l'issue du premier tour à la session de 2016 du baccalauréat ;

Au moins 11,5 /20 de moyenne générale pour les autres candidates de nationalité burkinabè admises à un baccalauréat de la session de 2016 dans un autre pays.

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

1. Une demande manuscrite timbrée a 200F adressée au Ministre de l'Enseignement Supérieure la Recherche Scientifique et de l'Innovation mentions clairement les coordonnées (adresse, tél, e-mail) du postulant ;
2. Une fiche de candidature a retirer au Centre National de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle, et des Bourses (CIOSPB) sis au 261 avenue de la Grande Chancellerie ou à télécharger au www.ciospb.bf ou au www.mess.gov.bf;
3. Un extrait d'acte de naissance ;
4. Un certificat de nationalité burkinabè ;
5. Un document précisant la situation matérielle des parents :
 - a) soit une copie de la dernière déclaration annuelle des revenus du père et de

- la mère de l'élève, certifiée par le service des impôts pour les non-salariés ;
- b) soit selon le cas, le dernier bulletin de salaire, le dernier relevé de solde ou de pension du père et de la mère de l'intéressé (e) pour les salariés ;
6. Un extrait certifié conforme du livret de famille datant de moins de trois (3) mois et précisant la composition de la famille du père ou du tuteur de l'intéressé (e), (le nom du candidat doit y figurer) ;
7. Une photocopie légalisée de l'attestation de succès au baccalauréat, session de 2016 ;
8. Une photocopie légalisée du relevé des notes du baccalauréat, session de 2016 ;
9. Une chemise cartonnée (ne rien écrire dessus) ;
10. Une double feuille quadrillée de format 21 x29, 5 portant sur la premières page les indications suivantes :

Etablissement.....
Série du baccalauréat.....
Nom Prénom (s).....
Date et lieu de naissance

***La date limite de dépôt des dossiers est fixée impérativement au vendredi 02 Septembre 2016 a 17heure au Centre National de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle, et des Bourses (CIOSPB) . sis au 621,avenue de la Grande Chancellerie**

***Le Programme de dépôt des dossiers peut être consulté au (CIOSPB) ou dans les directions régionales du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (DR-MENA).**

NB : les dossiers incomplets ne seront pas reçus.

DIFFUSION : dix (10) jours
Midi et soir

P/Le Ministre et par délégation, le
Le Secrétaire général
Pr Tanga Pierre ZOUNGRANA
Chevalier de l'Ordre national



Les Offres de bourses

BIN /SANS
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

CENTRE NATIONAL DE L'INFORMATION,
DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFES-
SIONNELLE, ET DES BOURSES

BURKINA FASO
Unité-progrès- justice



N° 2016 -000680/MESRSI/SG/CIOSPB/DBAF

Le Ministre

Ouagadougou, le 08 juillet 2016

A

Tout étudiant candidat à la bourse nationale de 3e cycle hors Afrique

**Objet : informations relative aux bourses
nationales de 3e CYCLE**

IL est porte à la connaissance des étudiants désireux d'entreprendre des études de 3e Cycle hors d'Afrique que l'octroi de la bourse répond a de critères définis à l'article 45 du décret 2008- 865 /PRES/PM/MESSRS/MF/MFPRE/MJE du 30 décembre 2008 portant définition des divers régimes de bourses d'études au Burkina Faso et fixation des modalités de leur contingentement .

I. MODALITES ET CONDITION D'ATTRIBUTION

Les bourses de 3e cycle sont attribuées, dans les limites du contingentement en cours aux étudiants de nationalité burkinabè remplissant les conditions suivantes :

- Etre titulaire d'une maîtrise ou son équivalent avec au moins la mention « assez bien » pour les étudiants relevant de l'ancien système ou d'un Master II de recherche ou son équivalent avec au moins la mention « assez bien » pour les étudiants relevant du système LMD;
- Avoir 28 ans au plus.

Les bourses sont attribuées au regard des besoins de développement du Burkina Faso .

Les filières et les lieux de formation retenus pour les bénéficiaires sont aussi fonction de ces priorités et ne correspondent pas nécessairement aux souhaits manifestés.

Les inscriptions obtenues indépendamment par des étudiants suite à leurs démarches personnelles n'entraînent pas l'octroi systématique de la bourse nationale.

II.COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes

- Une demande manuscrite timbrée à 200CFA (timbre fiscal) adressée à monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ;
- Un extrait d'acte de naissance ;

- Un certificat de nationalité burkinabè ;
- Les copies légalisées des diplômes (ou attestations des diplômes) de la maîtrise ou du master II ou son équivalent ;
- Les relevés de notes des deux dernières années d'études ;
- Un curriculum vitae ;
- Un thème et un protocole de recherche bien définis de deux (02) Pages minimum à cinq (5) pages Maximum ;
- Une attestation de pré inscription et un document indiquant les coûts de la formation sollicitée ;
- Une lettre de recommandation pour les postulants ayant effectué leurs études de 1er ou 2nd cycle en dehors du Burkina Faso
- Une lettre de motivation

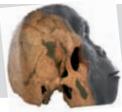
Les candidates titulaires d'un master professionnel, d'un DESS ou d'un diplôme d'ingénieur de conception ne sont pas éligibles à la bourse nationale de 3e cycle.

IL est rappelé aux candidats que les établissements privés ne sont pas éligibles aux bourses nationales.

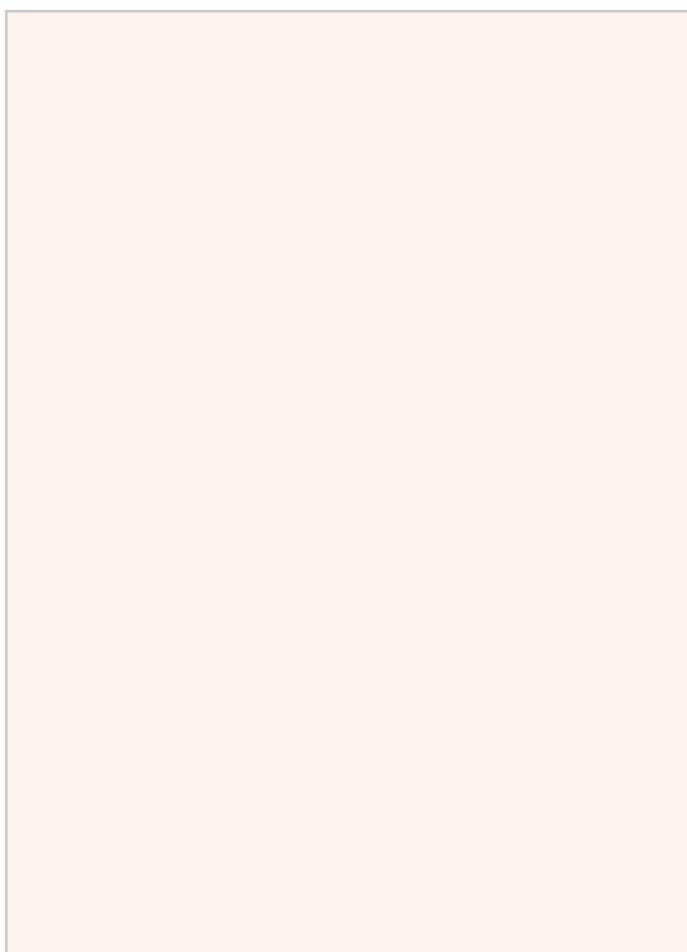
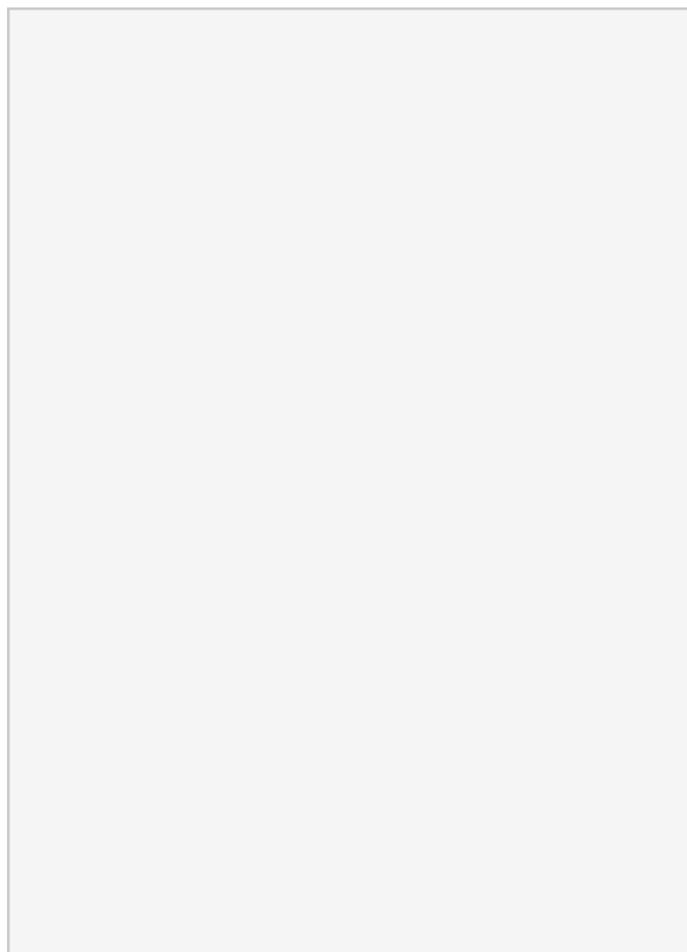
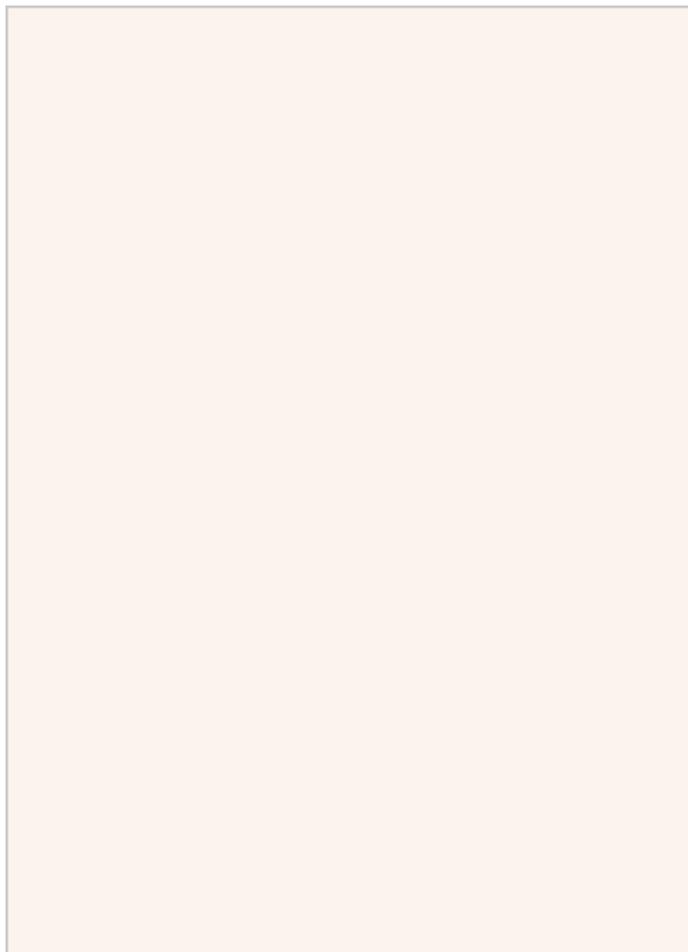
En raison des difficultés d'inscription et du faible quota de bourses allouées, ne seront pris en compte pour la compétition que les candidats remplissant la condition et disposant de la maîtrise ou du Master II de recherche ou son équivalent au moment des travaux de la Commission nationale des bourses d'études et de stages (CNBES)

La date limite de réception des dossiers de candidature au Centre National de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle, et des Bourses (C IOSPB) est fixée le vendredi 19 AOUT 2016.

P/Le Ministre et par délégation, le
Le Secrétaire général
Pr Tanga Pierre ZOUNGRANA
Chevalier de l'Ordre national



Annonces





Jobs Campus



Avis de recrutement

Poste : Consultant International (d'état civil et des électeurs)

Lieu : Freetown, SIERRA LEONE

Date limite de candidature : 28-Jul-16 (Minuit New York, États-Unis)

Type de contrat : contrat individuel

Niveau du poste : International Consultant

Langues requises : Anglais

Date de commencement : (date à laquelle le candidat sélectionné doit commencer) 01-Aug-2016

Durée du contrat initial: Quatre mois

Historique

Après la conclusion de l'appui au cycle électoral en Sierra Leone 2011 - 2014 Projet PNUD continue d'appuyer la durabilité du savoir-faire et le développement des capacités à long terme des organes de gestion des élections, y compris l'inscription des électeurs. À cette fin, en partenariat avec l'UNICEF et Plan International, le PNUD a entrepris un ambitieux projet de soutien au Gouvernement de la Sierra Leone pour établir un registre d'état civil qui permettra d'harmoniser diverses bases de données civiles du gouvernement, et enregistrer par la suite, d'une manière continue, permanente, obligatoire et de manière universelle les occurrences et les caractéristiques de l'état civil et d'autres événements d'état civil liés à ses citoyens et résidents, tel que prévu par et conformément à un cadre juridique établi.

Cela permettra non seulement de futurs exercices d'inscription des électeurs efficace et peu coûteux, mais aussi pour permettre l'accès à une grande variété de services de plus facile citoyens et aider le gouvernement à mieux cibler les bénéficiaires pour différents filets de sécurité et des initiatives de protection sociale.

Un document d'orientation sur le système d'état civil national intégré a déjà été élaboré et approuvé par le Conseil des ministres le 2 de 2014. Juillet a été suivie par la Loi sur l'enregistrement civil qui a été adoptée en Juin 2016, qui constituera la base pour établir la nationale civile Autorité d'enregistrement (NCRA). Le projet d'état civil ambitieux est financé par le gouvernement de la Sierra Leone et plusieurs partenaires de développement, notamment le PNUD.

Avec l'adoption de la loi sur l'état civil, le gouvernement du Sierra Leone travaille à la réalisation de l'état civil de masse qui fournira registres d'état civil pour l'extraction des listes électorales. Bien que fonctionnant dans un calendrier très serré, l'IC devrait être en mesure de fournir

une orientation technique au processus qui conduira à un système civil et des électeurs efficace inscription. À l'appui de ce qui précède, le PNUD cherche les services d'un consultant international pour fournir la politique et la direction stratégique de l'état civil. Le coordonnateur du projet de l'état civil ne sera pas seulement de coordonner la gestion et des contributions techniques au sein du PNUD, mais aussi veiller à ce que les entrées similaires provenant d'autres partenaires du projet comme l'UNICEF et Plan International alimenteront le projet en temps opportun, cohérente, rentable et bien-être de manière coordonnée. Le coordonnateur du projet d'état civil travaillera sous la supervision générale du chef de l'équipe de gouvernance.

Justification

La compilation d'un registre civil unique et intégrée est nouveau aux fonctionnaires sierra-léonaises. Une opération de grande envergure sur le terrain doit être lancée pour enregistrer toute la population de la Sierra Leone dans des circonstances logistiques et opérationnelles les plus difficiles. Il est la première fois que l'enregistrement du Secrétariat national a entrepris un projet de cette dimension donc a demandé l'assistance du PNUD.

La Loi sur l'enregistrement civil a été adoptée en Juin 2016, ce qui prépare le terrain pour établir l'autorité d'enregistrement nationale civile (NCRA). Le pays n'a pas conceptualisé comment le NCRA fonctionnera, ce qui nécessitera une expertise technique avec une quantité importante de connaissances et d'expertise dans la création de nouvelles structures gouvernementales avec un cadre opérationnel fonctionnel. L'IC devrait fournir une orientation intellectuelle pour les PDD et le Gouvernement de la Sierra Leone pour mener civil et des électeurs d'une manière professionnelle, sans compromis sur la qualité des services.

Objectif

L'objectif du Conseil est d'avoir la population de Sierra Leone a enregistré de sorte que la précision, l'intégrité et l'inclusion des données recueillies est d'une importance capitale; et d'assurer l'extraction des listes électorales en préparation pour le référendum de révision constitutionnelle et des élections.

Devoirs et responsabilités

Sous la supervision directe de la gouvernance du PNUD Chef d'équipe, l'IC travaillera en étroite collaboration avec son / ses homologues de l'autorité

Suite page 20.



Jobs Campus

Suite page 19.

d'enregistrement nationale civile (NCRA), la Commission électorale nationale (NEC), du ministère de l'Intérieur et des partenaires au développement en vue de fournir ce qui suit:

- Finaliser toute planification opérationnelle nécessaire par rapport à la prochaine état civil et des électeurs. la mise en œuvre de l'appui de l'état civil et des électeurs Plan opérationnel;
- Coordonner le projet avec les partenaires donateurs et du gouvernement;
- Projet de mandat pour les consultants et conseillers;
- Préparer et participer aux réunions du comité de pilotage;
- Conseiller le groupe de travail de l'état civil;
- Fournir des conseils techniques au gouvernement et les partenaires internationaux sur l'état civil et des électeurs;
- Fournir des conseils stratégiques au Coordonnateur Directeur Pays du PNUD et résident;
- Aider à la spécification des matériaux nécessaires à l'exercice d'enregistrement;
- Renforcer la capacité de l'enregistrement national Civil Authority (NCRA) homologues et le transfert des connaissances de garantie.

Livrables

- Fournir des politiques et des conseils stratégiques sur la fonction et l'inscription des électeurs au Gouvernement de la Sierra Leone, la direction du PNUD et l'équipe de gouvernance, et les partenaires au développement;
- Fournir une orientation technique et opérationnelle à l'enregistrement national Civil Authority (NCRA) et la Commission électorale nationale (NEC) pour organiser des opérations conjointes pour l'état civil et des électeurs;
- Fournir un cadre conceptuel sur la mise en place de l'Autorité nationale d'inscription civile (NCRA);
- Fournir le programme et la surveillance administrative du projet d'enregistrement du PNUD civile. Cela impliquerait entre autres: la préparation de notes conceptuelles, des propositions, des rapports d'avancement du projet, projet 2017 et PTA supervision du personnel;
- Fournir une analyse financière de la fonction et des électeurs du budget du projet, et cela comprendra entre autres: estimer les écarts de financement, d'organiser des réunions de donateurs et de préparer des séances d'information des donateurs et des documents pertinents au besoin pour soutenir la mobilisation des ressources nécessaires à l'appui du projet, suivi avec les partenaires au développement sur le déblocage des fonds, comme convenu dans les accords de contribution.

Mécanisme de rapport

Le consultant fera rapport à la gouvernance du PNUD

Chef d'équipe.

Compétences

- Professionnalisme et intégrité;
- Favorise le partage et l'apprentissage des connaissances;
- Afficher culturelle, le sexe, la religion, la race, la nationalité et la sensibilité à l'âge et la capacité d'adaptation;
- Établir de solides relations avec les clients, met l'accent sur l'impact et le résultat pour le client et répond positivement à la rétroaction;
- Démontrer de bonnes aptitudes orales et écrites;
- Démontrer l'ouverture au changement et capacité à gérer la complexité;
- Capacité à travailler avec leurs homologues nationaux dans le renforcement des capacités individuelles et institutionnelles.

Qualifications et expériences requises

Éducation:

- Diplôme de maîtrise en administration des affaires, administration publique, sciences politiques, de la démographie.

De l'expérience:

- 10 ans ou plus d'expérience professionnelle liée fonctionnellement;
- L'expérience en matière d'assistance technique ou la mise en œuvre des systèmes d'état civil et d'électeur, de préférence dans le développement ou les pays sortant d'un conflit;
- Expérience dans un ou plusieurs des éléments suivants: systèmes civil, la biométrie et d'identité;
- Expérience en Afrique.

Exigences linguistiques:

- La maîtrise de l'anglais écrit et parlé.

Application, critères d'évaluation et les modalités de paiement:

Modalités de paiement:

Les paiements sont effectués en versements mensuels après la certification par le PNUD de travail satisfaisant accompli par les termes de référence.

Évaluation des critères et de pondération:

Le consultant sera évalué par rapport à une combinaison de critères techniques et financiers. Le score maximum est de 100% sur un score total pour les **critères techniques** est égale à 70% et 30% pour les critères financiers.

L'évaluation technique comprendra les éléments suivants:

- Contexte et qualification éducative minimum tel que défini ci-dessus de 10%;

Suite page 21.



Suite page 20.

- Expérience pratique pertinente pour le mandat - 40%;
- Connaissances professionnelles et une expérience dans le domaine de l'état civil et des électeurs et des affaires électorales -50%.

Procédure de demande:

Les candidats qualifiés et intéressés sont invités à postuler en ligne. La demande doit contenir les éléments suivants:

- Formulaire Histoire REMPLI PNUD Personal
- Proposition financière
- Proposition technique (méthodologie d'approche de la

tâche)

D'autres documents connexes peuvent être transmis à david.jarret@undp.org~V .

Le PNUD s'engage à recruter un personnel divers en termes de genre, de nationalité et de culture. Nous encourageons de même les personnes issues des minorités ethniques, des communautés autochtones ou handicapées à postuler. Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.

Si vous éprouvez des difficultés avec les candidatures en ligne, merci de contacter jobs.help@undp.org



Avis de recrutement

Poste : Spécialiste international en communication institutionnelle

Lieu : Antananarivo, MADAGASCAR

Date limite de candidature : 28-Jul-16 (Minuit New York, États-Unis)

Type de contrat : Individual Contract

Niveau du poste : International Consultant

Langues requises : Anglais Français

Date de commencement : (date à laquelle le candidat sélectionné doit commencer)01-Aug-2016

Durée du contrat initial : Trois (3) mois

Durée prévue de la mission : Trois (3) mois

Historique

La tenue des élections présidentielles, législatives et communales a constitué une étape déterminante du processus de sortie de crise à Madagascar. Le PNUD, dans le cadre du Projet d'Appui au cycle électoral 2012-2015 à Madagascar (PACEM), a apporté une assistance multiforme aux principaux acteurs du processus électoral (la Commission Electorale Nationale Indépendante de la Transition, le gouvernement et les institutions publiques, les partis politiques, les organisations de la société civile, la plateforme des femmes en politique, les sages, les groupes sous-représentés ou marginalisés, les médias, entre autres) afin de leur permettre de conduire de manière efficiente et pérenne des processus électoraux libres, transparents, crédibles et inclusifs, conformément aux standards internationaux.

Mise en place par la loi 2015-020, la nouvelle Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) doit faire face à nombreux défis institutionnels liés aux principes qui doivent guider ses interventions : l'indépendance, l'impartialité, l'intégrité, la transparence et le professionnalisme. Cela confirme la nécessité pour cette institution d'avoir une stratégie de communication interne et exter-

ne.

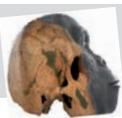
C'est dans ce cadre que le PNUD envisage de recruter pour le compte de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), un Spécialiste international en communication institutionnelle suivant les termes de référence ci-après.

Devoirs et responsabilités

Sous l'autorité et la supervision du Coordonnateur aux Activités électorales, en étroite collaboration avec le PNUD, l'intéressé(e) est notamment chargé(e) des tâches suivantes:

- Apporter, en équipe avec l'expert national en communication institutionnelle, un appui à la CENI dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi d'une Stratégie de communication interne et externe;
- Contribuer, en liaison avec les spécialistes en éducation civique du PNUD, une Stratégie d'éducation civique et de sensibilisation;
- Proposer un cadre de concertation de la CENI avec les partis politiques, la société civile et tout autre acteur du processus;
- Contribuer activement à l'organisation de Forums d'échange et de consultation organisés par la CENI dans le domaine de compétence de l'expert;
- Participer activement à toute campagne de communication organisée par la CENI pendant la durée de son mandat;
- Contribuer à la mise en place d'un système d'information et d'échange d'information sur le processus électoral, ainsi que les actions des autres acteurs ou intervenants en liaison avec le processus;
- Exécuter, à la demande du Coordonnateur, toute autre tâche entrant dans le cadre des activités d'appui électoral du PNUD à la CENI de Madagascar.

Suite page 22.



Jobs Campus

Suite page 21.

Chronogramme, impact des résultats attendus:

Le consultant sera basé à Antananarivo,

Le travail va durer trois mois avec des déplacements sur terrain,

Mois 1

- Les consultations des parties prenantes aux niveaux régional et national sont réalisées;
- La stratégie de communication interne et externe de la CENI est validée.

Mois 2

un cadre de concertation de la CENI avec les partis politiques, la société civile et tout autre acteur du processus est adopté.

Mois 3

- Un système d'information et d'échange d'information sur le processus électoral, ainsi que les actions des autres acteurs ou intervenants en liaison avec le processus est mis en place et opérationnel;
- Le rapport sur les réalisations de la mission est partagé.

Compétences

- Solides capacités d'analyse et de synthèse des situations et habilité à trouver des solutions;
- Aptitude à travailler sous la contrainte des délais et des résultats en faisant preuve d'initiative, de dynamisme et de pro activité;
- Aptitude et intérêt à travailler en équipe dans un environnement multiculturel;
- Solides capacités d'expression écrite et orale et réelles aptitudes à formuler de façon claire et concise ses idées;
- Aptitude à communiquer de façon efficace avec les différents partenaires impliqués;
- Ouverture d'esprit et volonté de faire preuve d'adaptabilité et de souplesse dans les relations avec ses collaborateurs;
- Pédagogie et disponibilité pour s'inscrire dans un cadre de transfert de compétences.

Qualifications et expériences requises

Education:

- Diplôme universitaire de Maîtrise en sciences sociales, communication ou équivalent.

Expérience:

- Au moins 8 ans d'expérience avérée en matière de communication institutionnelle principalement dans le domaine de l'assistance électorale;
- Toute expérience de travail en Afrique ou dans un pays en voie de développement constituera un atout.

Langues:

- Une maîtrise parfaite de la langue française, aussi bien écrite qu'orale, est indispensable.
- La connaissance de l'anglais serait un atout.

Autres:

- Très bonne maîtrise des outils informatiques.

Modalités pratiques de paiement:

Les modalités financières seront faites sur les propositions techniques et financières du consultant et selon les procédures du PNUD

Les modalités de paiement sont les suivantes:

- Paiement du billet d'avion et des DSA du 1er mois après signature du contrat. (arrivée du consultant).
- Paiement des DSA du 2eme mois et des honoraires du 1er mois après validation par le Coordonnateur des Activités électorales du PNUD, des livrables du Mois 1.
- Paiement des DSA du 3eme mois et des honoraires du 2er mois après validation par le Coordonnateur, des livrables du Mois 2.
- Paiement des honoraires du 3eme mois après validation par le Coordonnateur, du rapport final.

Documents à fournir lors de la soumission des propositions:

Les consultants intéressés doivent envoyer un dossier de candidature par e-mail à l'adresse upm@undp.org comprenant les éléments suivants:

Une proposition technique

- Note explicative sur la compréhension des TdR et les raisons de la candidature.
- Brève présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission envisagée.
- CV incluant les expériences acquises dans des projets similaires et au moins 3 références.
- Formulaire P11 dûment rempli et signé.

Une proposition financière

- La proposition financière soumise doit être libellée en USD.

Afin de faciliter la comparaison des offres financières par le service demandeur, il est recommandé aux candidats de fournir une ventilation de ce montant. Les consultants doivent indiquer/détailler dans leurs propositions financières les coûts des billets d'avions ou transport routier aller-retour, les frais de visa éventuels, les honoraires et les frais de séjour (perdiem), en tenant compte du nombre de jours de travail prévus.

Le réalisme des coûts indiqués pour le voyage pourra être vérifié par le PNUD, soit en exigeant la présentation de justificatifs d'achat du titre de voyage, soit en effectuant une comparaison indépendante avec les prix du marché

Suite page 23.



Suite page 22.

aux dates et pour les trajets concernés. Le PNUD n'accepte pas les coûts de voyage qui excèdent ceux du billet en classe économique. Si un consultant désire voyager en classe supérieure, il devra le faire sur ses ressources propres. Toute dépense non prévue par les TDR ou explicitement inscrite à l'offre financière telle qu'acceptée par le PNUD, quelle qu'en soit la nature, doit être convenue entre le Bureau du PNUD et le consultant individuel à l'avance, sous peine de ne pas être remboursée.

Les coûts des éventuels déplacements hors d'Antananarivo seront pris en charge par le PNUD. Par ailleurs, les candidats voudront bien noter que les paiements ne

pourront être effectués que sur la base des produits livrés, c'est à dire sur présentation du résultat des services spécifiés dans les TDR et après validation de ces livrables par le responsable désigné par le PNUD.

Le PNUD s'engage à recruter un personnel divers en termes de genre, de nationalité et de culture. Nous encourageons de même les personnes issues des minorités ethniques, des communautés autochtones ou handicapées à postuler. Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.

Si vous éprouvez des difficultés avec les candidatures en ligne, merci de contacter jobs.help@undp.org

 **Avis de recrutement**

Poste : Lyon, Un(e) Contrôleur (se) de Gestion Desk Crise Syrienne H/F

Description

Indignés face à l'injustice que vivent les personnes handicapées et les populations vulnérables, nous aspirons à un monde solidaire et inclusif, où toutes les différences nous enrichissent et où chacun peut « vivre debout ».

Handicap International est une organisation de solidarité internationale indépendante et impartiale, sans affiliation politique ou confessionnelle, qui intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et des populations vulnérables, elle agit et témoigne, pour répondre à leurs besoins essentiels, pour améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.

Présente dans plus de 55 pays, Handicap International est composée de 2 directions opérationnelles :

- La Direction de l'Action Humanitaire (DAH)
- La Direction d'Action du Développement (DAD)

Pour plus d'information sur l'association : <http://www.handicap-international.fr/>

OBJECTIFS DU POSTE :

Sous la responsabilité hiérarchique du contrôleur finances desk (CFD) et en étroite collaboration avec le/les autres contrôleurs de gestion, vous gérez un portefeuille de missions. Vos responsabilités sont les suivantes :

- Vous garantissez le respect des règles et procédures financières et la bonne la gestion budgétaire des missions
- Vous accompagnez les administrateurs, coordinateur administratif, coordinateur des services support
- o Lors des recrutements, vous validez techniquement les

candidats concernés.

o Vous garantissez les briefings avant départ en expatriation pour son domaine d'activité.

o Vous accompagnez les administrateurs, coordinateur administratif, coordinateurs des services support sur son domaine d'activité (lien fonctionnel fort).

Des missions terrain sont à prévoir (entre 2 et 4 déplacements par an).

PROFIL :

• Vous avez été administrateur en ONG sur le terrain pendant au moins 3 ans, ou contrôleur de gestion au siège

• Vous maîtrisez le français et l'anglais

• Vous maîtrisez les outils informatiques

CONDITIONS DU POSTE:

• Type de contrat : CDD de 5 mois à pourvoir au plus rapidement possible

• Salaire : A partir de 2100 € bruts sur 12 mois, et plus selon profil et expérience transposable

• Tickets Restaurant

• Mutuelle

• 39 heures hebdomadaires avec 22.5 jours de RTT à prendre annuellement

Ville: Lyon

Fonctions: Organisation, Administration

Activités: Economie, Finance, Administration

Pays: Europe, France

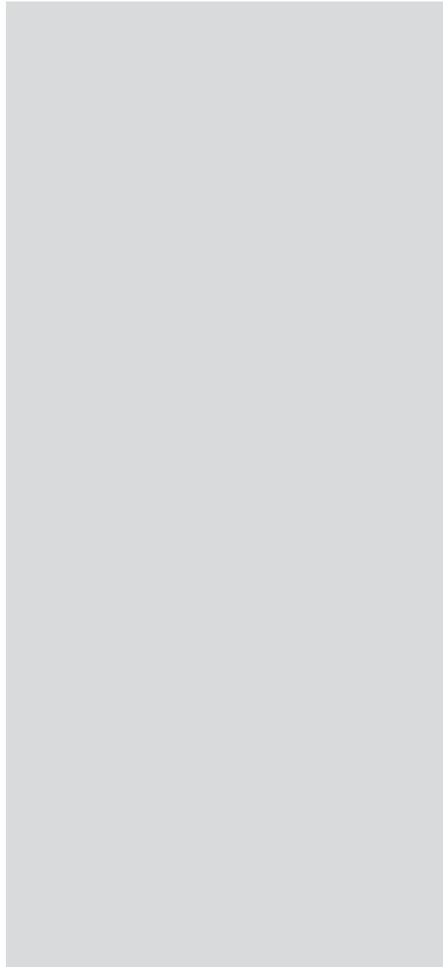
Contrat CDD

Postuler en ligne https://hi.profilsearch.com/recrute/fr/fo_annonce_voir.php?id=1547&idpartenaire=130

Date de fin de validité 07/08/2016



Annonces



**1/6 PAGE
ESPACE RÉSERVÉ POUR
VOS ANNONCES**

+226 72 08 03 03

